

LE LYCÉE « À LA CARTE » DE DARCOS : UNE CONTRE-RÉFORME DANGEREUSE

Les enseignants du lycée Claude Monet au Havre réunis avec leurs sections syndicales SNES, SNEP et SNUEP (FSU), SN-FO-LC et SUD-Education le 13 novembre 2008, s'accordent pour affirmer que le projet ministériel de réforme du lycée, tel qu'il est aujourd'hui imposé à marche forcée, pose de réels et graves problèmes, et que les mesures qu'il y dévoile sont inacceptables.

- L'émiettement des enseignements en deux demi-années (semestrialisation en deux périodes de 18 semaines, soit une matière enseignée 4 mois et demi) et en mini-programmes, conclus par des évaluations forcément hâtives, **conduira à l'abaissement des exigences et des savoirs, fait fi de la cohérence des filières, menace à terme le baccalauréat comme examen national fondé sur des épreuves anonymes et finales, et s'attaque aux horaires nationaux des professeurs et à leurs statuts.** D'autre part ce système, inspiré de l'enseignement supérieur où il a causé des ravages, est encore plus inadapté à des élèves issus de collège.

- Le tronçonnage des matières et des horaires en modules uniformes de 3h par semaine et par semestre va réduire et fragiliser les connaissances et la pratique : **en Seconde, l'horaire de français diminuerait de 30 %, celui de mathématiques de 25%. La seconde option sera supprimée : à titre d'exemple, les langues vivantes 3 et anciennes, des enseignements technologiques, les sections européennes sont menacés de disparition.** .

- Le choix des modules et des matières par les élèves dépendra de la qualité de l'information qu'ils recevront. La disparition de filières identifiées ne permettra plus de parcours clairs et favorisera une école à deux vitesses. **Une partie des matières générales (maths, français, sciences) va devenir facultative.**

- Contrairement aux propos du ministre, les élèves vont devoir faire des **choix définitifs d'orientation dès la fin de Troisième**, sans savoir ce que sera leur bac : les modules choisis vont déterminer leur parcours ultérieur.

- Beaucoup de lycées ne pourront offrir toutes les matières optionnelles. **Des déserts scolaires marqués par une absence de diversité d'enseignements, apparaîtront dans certains endroits.**

- La faible durée des modules ne laissera pas le temps aux enseignants de suffisamment connaître les élèves pour repérer ceux qui éprouvent des difficultés, analyser les problèmes et essayer d'y remédier. Les élèves devront changer de professeurs et d'emploi du temps en milieu d'année dans les matières modulaires.

Le but de l'État n'est pas d'améliorer la condition des lycéens mais de **supprimer des postes**, en réduisant les heures de cours de Seconde de 1100 à 960 (140 h de moins pour 500 000 élèves par an, en moyenne). **Ce sont des économies injustifiables, qui attentent à la formation des jeunes.** Ce projet est, en ce point, totalement cohérent avec la « réforme » imposée à la voie professionnelle : dénaturation des diplômes de cette voie (BEP et Bac Pro), **suppression d'une année de formation** sur les quatre qui étaient jusqu'alors proposées pour « entrer dans un métier », fermetures et **économies de structure engendrées par la mise en concurrence** de l'Enseignement Professionnel et de l'Enseignement Technologique.

Ce projet, sous couvert d'une « approche individuelle des savoirs », désengage la responsabilité collective de l'institution scolaire et de la collectivité nationale.

Il favorise l'externalisation des missions fondamentales de l'école.

Il aggrave les inégalités d'accès au savoir, et favorise le développement d'une école à deux vitesses.

Pour contrer cette politique de régression qui maltraite la jeunesse, pour un débat sérieux offrant d'autres choix favorables à la réussite, **nous exigeons l'abandon de l'actuel projet de réforme du lycée** et demandons dans cette perspective à l'ensemble de nos organisations syndicales de synchroniser leurs initiatives par **la fondation d'une intersyndicale d'envergure nationale**, et de construire de façon convergente une suite amplifiant les actions entreprises jusqu'alors face aux mesures imminentes.

**L'intersyndicale SNEP, SNES, SNUEP(FSU), SN-FO-LC, SUD-Education,
et des enseignants non-syndiqués
du lycée général et technologique et du lycée professionnel Claude Monet, LE HAVRE**

